Conducteur de taxi

Mise à jour des connaissances tous les 5 ans pour validation de la carte professionnelle taxi

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 23122472F — Mise à jour : 14 avril 2026

Organisme responsable : **MEREL TAXI**

Présentation de la formation

Objectifs

Être capable d'actualiser ses connaissances et d'appliquer les évolutions du métier de conducteur de **taxi**

Programme

La présence du stagiaire est obligatoire, elle conditionne la validation de la formation
Ce stage comporte quatorze heures de formation, pouvant être fractionnées en quatre périodes de trois heures trente au cours d'une période de deux mois maximums, et est dispensé en présentiel au sein d'un centre de formation agréé en application de l'article R. 3120-9 du code des transports.

La formation comporte trois modules d'approfondissement obligatoires

- Droit du transport public particulier de personnes
- Réglementation spécifique à l'activité taxi
- Sécurité routière.

Autre module d'approfondissement

- Gestion
- Modules non dispensés à ce jour : Anglais, Prévention et secours civiques
- Chaque module dispensé est traité en trois heures trente.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

N4102 — Conduite de transport de particuliers

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2115183S	Présentiel	Saint-Grégoire	21/10/2026	22/10/2026
2115184S	Présentiel	Saint-Grégoire	11/12/2026	12/12/2026

Source : GREF Bretagne #23122472F